



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 mai 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 mai 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la communication datée du 7 mai 2008 que j'ai reçue de Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban** Ki-moon



Annexe

Lettre datée du 7 mai 2008, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour la période allant de novembre 2007 à janvier 2008.

Je vous saurais gré de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Jaap **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport trimestriel sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Le présent rapport porte sur la période allant du 1^{er} novembre 2007 au 31 janvier 2008. Au 28 janvier 2008, l'effectif de la Force internationale d'assistance à la sécurité était de 47 710 soldats originaires de 26 pays membres de l'OTAN et de 2 258 soldats de 13 pays non membres.
2. Pendant toute la période considérée, la Force internationale a continué à prêter assistance au Gouvernement afghan conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Du 1^{er} novembre 2007 au 31 janvier 2008, la Force internationale a subi 237 pertes au total : 31 morts et 179 blessés au combat, et 4 morts et 30 blessés non imputables au combat.
3. L'objectif principal des opérations de la Force était de maintenir la pression exercée sur les forces d'opposition armée tout en consolidant le partenariat avec les forces nationales de sécurité afghanes. Les effectifs et les capacités de l'armée nationale afghane ont continué de s'accroître. Les opérations conjointes qui ont été menées, en particulier dans le sud et l'est du pays, ont contribué à battre en brèche les visées des forces d'opposition armée et à renforcer les compétences de l'armée afghane.
4. La Force internationale a continué à intensifier ses efforts et a poursuivi ses opérations à un rythme accéléré durant les mois d'hiver. Des responsabilités accrues ont été confiées aux forces nationales de sécurité afghanes dans la planification et l'exécution des opérations. En partenariat avec elles la Force internationale a continué à mener des opérations pour étendre l'autorité du Gouvernement afghan et assurer la sécurité, afin de faciliter les travaux de reconstruction et de développement de la communauté internationale.

Situation en matière de sécurité

5. Au cours de la période considérée, les activités des forces d'opposition armées en Afghanistan ont été fortement affectées par la rigueur de l'hiver ainsi que par le succès des opérations de la Force internationale et de la coalition. En conséquence, ces forces ont privilégié les attaques commises au moyen d'engins explosifs improvisés. Elles ont aussi été responsables d'un attentat-suicide de ce type dirigé contre l'hôtel Serena à Kaboul, et l'on s'attend à ce qu'elles continuent à mener ce genre d'attaques à l'avenir. La situation en matière de sécurité dans les commandements régionaux s'est présentée comme suit :
 - a) **Commandement régional de Kaboul.** Malgré l'attaque dirigée contre l'hôtel Serena, le nombre d'attaques lancées par les forces d'opposition armée contre la capitale a diminué. Grâce à la coopération accrue entre la population, d'une part, et le Gouvernement et la Force internationale de l'autre, d'importantes caches d'armes ont été découvertes;
 - b) **Commandement régional Nord.** La situation dans la région Nord est restée relativement calme, mais précaire. Certains hommes particulièrement influents apportent une contribution essentielle à la stabilité dans la région, en dépit

de leur opposition continue à l'autorité du Gouvernement. Leur influence empêche un regroupement important des forces d'opposition armée dans la région Nord, mais toute fluctuation dans cet équilibre des pouvoirs pourrait entraîner un déséquilibre susceptible de permettre aux forces d'opposition armée de s'implanter plus fermement;

c) **Commandement régional Ouest.** Des mouvements des forces d'opposition armée de la région Sud vers l'ouest, dans la province de Farah, ont été signalés. Les forces d'opposition armée ont concentré leurs activités dans les provinces de Farah et de Bagdhis et se sont attaquées à des cibles plus vulnérables et à la Police nationale afghane. De larges secteurs du commandement régional Ouest restent stables, en partie grâce au succès du contrôle exercé au niveau régional, comme à Hérat, et aux efforts de développement menés par la communauté internationale;

d) **Commandement régional Sud.** Avec l'appui de la Force internationale, les forces nationales de sécurité afghanes ont repris le contrôle de Musa Qala, bastion des forces d'opposition armée et centre de trafic des stupéfiants. La pression continue exercée par la Force internationale a contraint les forces d'opposition armée à ajuster leur mode d'opérations traditionnel en hiver, ce qui a suscité de fortes tensions au sein de leur chaîne de commandement. Ces forces demeurent cependant présentes dans toute la région, bien qu'il soit peu probable qu'elles cherchent à engager directement la Force internationale et les forces nationales de sécurité afghanes, et qu'elles optent plutôt pour des attaques asymétriques;

e) **Commandement régional Est.** Les activités combinées de la Force internationale, du Gouvernement afghan et des organisations non gouvernementales dans certains secteurs de la région ont donné des résultats positifs au cours de la période considérée. Les résultats coordonnés des opérations de sécurité et de développement gagnent petit à petit l'appui des tribus locales. La coopération avec les dirigeants tribaux et leurs partisans a permis de réaliser des progrès soutenus en matière de gouvernance et de développement et offre un modèle encourageant pour une stratégie future dans d'autres régions de l'Afghanistan.

Armée nationale afghane

6. En dépit du rythme accéléré des opérations et des problèmes considérables posés par la reconstruction, le développement de l'armée nationale afghane se poursuit régulièrement. Elle est entrain de devenir une force de combat plus capable et plus confiante dans ses compétences et, avec un encadrement continu, se transformera en une organisation respectée, représentative du peuple afghan.

7. **Capacités.** Pendant la période considérée, les unités de l'armée afghane ont continué d'améliorer sensiblement leurs capacités et se sont montrées désireuses d'assumer plus de responsabilités. Les efforts déployés pour améliorer leur capacité d'effectuer des opérations de combat, d'assurer la planification logistique, de planifier des opérations et de les diriger permettront de faire de l'armée afghane une force véritablement autonome. Plus de la moitié de ses unités de combat sont considérées capables d'effectuer des opérations de sécurité avec un appui extérieur.

8. **Effectifs.** Au cours de la période considérée, l'armée nationale afghane comptait environ 37 000 hommes sur un effectif autorisé de 70 000. Au 31 janvier

2008, le nombre d'hommes disponibles pour les opérations est resté stable, et s'élevait à environ 22 000 hommes.

9. **Matériel.** La situation globale à cet égard s'est améliorée, bien qu'il y ait encore de graves pénuries. Les efforts déployés par les pays pour équiper l'armée afghane s'intensifient progressivement.

10. **Formation.** L'impossibilité de mettre des ressources adéquates à la disposition des équipes de tutorat et de liaison constitue toujours l'obstacle le plus important au développement de l'armée afghane. Ces petites équipes de formateurs jouent un rôle vital dans la croissance de cette dernière grâce à leur interaction quotidienne avec les membres de diverses unités. La création de telles équipes en nombre suffisant demeure une priorité de l'OTAN.

Police nationale afghane

11. D'importants efforts sont nécessaires pour permettre à la police nationale afghane d'atteindre la capacité souhaitée. L'absence de progrès dans ce domaine pousse à être davantage tributaire de la Force internationale et de l'armée afghane pour continuer à assurer la sécurité de la population. Il est urgent que la communauté internationale apporte un appui accru et que la coordination entre les organes internationaux soit renforcée pour assurer la formation, l'équipement et le développement de la police afghane.

12. Afin d'améliorer les capacités de la police afghane, le commandement combiné pour la transition des services de sécurité en Afghanistan a élaboré un projet de concept d'opérations à l'intention des équipes internationales de tutorat pour assurer la normalisation des programmes de formation au sein de la police. La création d'un nombre suffisant d'équipes de tutorat demeure un objectif prioritaire.

13. Un programme de développement de district a été lancé par le commandement combiné pour la transition des services de sécurité en Afghanistan dans plusieurs districts. Ce programme vise à accroître les moyens d'action de la police en faisant des unités de police constituées des éléments loyaux envers le peuple et les intérêts nationaux afghans, à créer un système judiciaire fondé sur les poursuites, à renforcer les liens entre les unités de police constituées et les responsables et agents provinciaux, régionaux et nationaux et à renforcer les moyens d'action du Ministère de l'intérieur afghan en encadrant sa direction.

Lutte contre les stupéfiants

14. Le lien entre l'industrie illégale des stupéfiants et l'insurrection a été indéniable au cours de la période considérée, entretenant davantage l'instabilité et la corruption qui menacent tous les rouages administratifs, y compris les autorités de police et l'état de droit en général, et entravant également en définitive toute possibilité véritable de reconstruction et de développement.

15. L'opération visant à reprendre Musa Qala a prouvé que si la coordination entre les diverses organisations est efficace, il est possible de perturber l'industrie illégale des stupéfiants au moyen d'opérations traditionnelles.

16. Dans le cadre de son mandat et de ses ressources, la Force internationale a continué d'appuyer les principales forces de lutte contre les stupéfiants du Gouvernement, à savoir la Force afghane spéciale de lutte contre les stupéfiants et

l'Unité nationale d'interception. Le Gouvernement, avec l'appui de la Force internationale, a mené une campagne d'information avant les plantations qui semble avoir donné quelques résultats positifs. La Force internationale a également fourni un appui logistique à un certain nombre d'opérations de lutte contre les stupéfiants.

Pays voisins

17. La situation en matière de sécurité au Pakistan continue d'avoir une influence sur les activités des forces d'opposition armée en Afghanistan. La situation est devenue extrêmement instable au cours de la période considérée suite à la déclaration de l'état d'urgence (2 novembre-15 décembre 2007). Le Gouvernement pakistanais s'est rapidement employé à multiplier ses opérations militaires dans le district de Swat et les zones tribales sous administration fédérale. Bien que ces opérations n'aient pas été décisives, le rythme accéléré des opérations militaires a contraint les forces d'opposition armée à concentrer leurs efforts au Pakistan plutôt qu'en Afghanistan et a réduit le mouvement de combattants du Pakistan vers l'Afghanistan. Les diverses factions des forces de l'opposition armée dans les zones tribales sous administration fédérale ont néanmoins riposté vigoureusement aux opérations militaires pakistanaises et il semblerait que des commandants plus impitoyables aient commencé à supplanter les dirigeants tribaux traditionnels dans certaines régions.

Programme Takhim-e-Sol

18. Le programme Takhim-e-Sol (renforcement de la paix) se poursuit. Au 1^{er} janvier 2008, il avait permis la réconciliation de près de 5 000 personnes. La Force internationale entend continuer à appuyer ce programme dans la limite des ressources disponibles. Le Président Karzaï a précédemment appelé les forces d'opposition armée à la réconciliation.

Réforme judiciaire et état de droit

19. La Force internationale a une connaissance limitée du système judiciaire et pénal afghan. Selon les indications disponibles, le système pénal continue à pâtir de divers problèmes, tels que la surpopulation des prisons, la corruption et la mauvaise tenue des dossiers. La corruption rampante, alliée à une méconnaissance et une incompréhension générale des principes du droit, pose des problèmes supplémentaires et fait que le recours aux lois tribales et à la charia reste prédominant.

20. Au cours de la période à l'examen, l'adoption de lois par le Parlement afghan a progressé à un rythme très lent, ce qui a considérablement réduit la capacité des institutions judiciaires d'assurer le respect des lois et de faire régner l'ordre public.

21. Les institutions judiciaires d'État doivent pouvoir bénéficier d'un nouvel effort de restructuration plus cohérent et plus intense. Plusieurs programmes sont en cours, avec l'appui de la communauté internationale, en vue du développement des infrastructures et de la formation de juges et de procureurs.

Démantèlement de groupes armés illégaux

22. L'opération de démantèlement au niveau des districts, qui vise à s'occuper principalement des districts où ce démantèlement peut être effectué plus facilement et plus durablement, en est actuellement à sa troisième phase d'exécution :

a) À l'issue de cette troisième phase, l'opération aura porté sur 52 districts dans 22 provinces; 20 districts ont déjà été déclarés en règle, tandis que des progrès sont observés dans 11 autres. Pour faciliter le démantèlement, le Gouvernement afghan a créé une unité spécialisée, en suspendant toutefois d'autres opérations de démantèlement sur le plan politique;

b) De manière générale, la population n'appuie pas les groupes armés illégaux, mais dans certaines régions, elle est contrainte d'approuver leurs activités. Il convient toutefois de noter également que l'opération de démantèlement est moins efficace dans les régions de l'Afghanistan qui sont en proie à des problèmes de sécurité et de stupéfiants et que la situation est exacerbée en l'absence d'une présence permanente de la Force internationale et/ou des forces de sécurité afghanes;

c) La Force internationale continue d'apporter son soutien à l'opération de démantèlement au niveau des districts. Le rythme d'exécution et l'orientation du programme restent déterminés par le Gouvernement, mais les représentants de la Force internationale participent aux séances hebdomadaires du secrétariat mixte chargé de déterminer l'assistance et le soutien nécessaires, de la part de la Force, que celle-ci apporte dans les limites des ressources dont elle dispose.

Gouvernance

23. Les efforts déployés par le Gouvernement afghan continuent d'être compromis par l'absence de sécurité et de capacités humaines, la faiblesse de l'infrastructure et la corruption généralisée, qui restreignent la portée du rôle d'appui que la Force internationale et la communauté internationale tout entière peuvent apporter dans ce domaine crucial.

24. La mise en place d'institutions gouvernementales publiques nationales et infranationales légitimes, équitables, dynamiques et viables est essentielle pour assurer la légitimité et la crédibilité du gouvernement auprès de la population afghane. Vu la complexité de la situation ethnique et tribale et l'héritage du passé, il faut s'attendre à ce que les progrès dans ce domaine soient lents. À l'heure actuelle, on estime que le Gouvernement jouit d'un large appui populaire. Considérant cependant la lenteur des progrès, il y a un risque croissant que la population afghane, de plus en plus blasée et cynique en raison de la corruption, du népotisme et des politiques partisans, ne perde l'intérêt qu'elle porte au processus politique naissant.

25. La création de la Direction autonome des administrations publiques locales, qui a pour mandat d'élaborer des politiques officielles plus claires sur la gouvernance au niveau infranational, est un fait positif. Cette institution a reconnu l'importance des structures tribales et familiales traditionnelles pour la gouvernance locale et essaie de créer au niveau des districts un modèle de gouvernance locale comme la Choura, qui tire parti de ces liens au niveau des tribus et des familles. L'objectif est de faire des Chouras des structures gouvernementales représentatives

au niveau local, sous une forme comprise et acceptée par la population locale, et agissant en coordination avec les structures de gouvernance au niveau national.

Développement

26. L'interaction entre la Force internationale et les milieux civils est un facteur essentiel au succès des opérations en Afghanistan. La mise au point d'une stratégie d'appui intégrée conforme aux priorités du Pacte pour l'Afghanistan contribuerait sensiblement à la synchronisation des efforts du Gouvernement et de la communauté internationale. Le Gouvernement continue cependant à avoir de nombreuses difficultés à s'assurer le soutien de l'Afghan moyen et la sécurité demeure un sujet de préoccupation, en dépit des résultats positifs obtenus aux niveaux régional et national.

27. Les équipes provinciales de reconstruction continuent de jouer un rôle d'appui crucial dans la majorité des provinces et restent l'un des principaux mécanismes dont disposent le Gouvernement et la communauté internationale pour développer la plupart des provinces et y étendre leur autorité. Pour que ce mécanisme soit efficace, il est essentiel que les efforts menés par le Gouvernement et ses principaux partenaires soient cohérents.

28. L'adoption par la communauté internationale d'une approche globale efficace, qui vise à synchroniser les efforts des principales parties prenantes au sein de l'Afghanistan, associée à la décision d'appuyer tous les piliers de la stratégie de développement du Gouvernement, est indispensable au succès des opérations et à la stabilisation de l'Afghanistan. Au cours de la période à l'examen, le Gouvernement était bien parti pour arriver à respecter l'échéance de mars 2008 fixée par la Banque mondiale, pour l'obtention d'un allègement de la dette et l'application d'un traitement préférentiel en matière de prêt, et franchir ainsi l'une des principales étapes sur la voie de la réduction de la pauvreté en Afghanistan.
